

## DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

Augmenter les mobilités Etudiants et Personnel et Développer notre vocation internationale

### a) Comment vous choisissez vos partenaires

Pour l'Enseignement et la Formation :

- proximité géographique – plutôt grande capitale
- et linguistique (pour les Bts Communication)
- établissements de même niveau de formation ;
- offrant le même type de formation
- proposant des passerelles pour la poursuite d'études (post Bts)

Pour les stages : Chaque référentiel de Bts définit la nature des activités à mener et dicte le choix de l'entreprise d'accueil.

Afin de garantir la qualité du stage, la conformité des activités proposées par l'entreprise d'accueil est contrôlée avant validation par le professeur coordonnateur. Les secteurs d'intervention dépendent des opportunités d'affaires qui s'y développent.

### b) Quelle région géographique

Pour les stages : Les étudiants sont libres de choisir leur lieu de stage. Ils se tournent prioritairement vers l'Europe, en particulier les régions anglophones et hispanophones. La Scandinavie est peu prisée, car chère et l'Europe de l'Est encore trop peu attractive – mais peut devenir une de nos cibles. Leur principale motivation repose sur la qualité du stage, le choix de progresser dans une langue étrangère en particulier, le budget à mobiliser. Hors Union Européenne : les étudiants vont en direction de l'Asie (HK, Shanghai, Guangzhou) plus rarement vers le Viet-Nam, l'Indonésie et enfin vers l'Amérique du Nord en particulier, les Etats-Unis beaucoup à New York, quelques uns en Floride, sur la côte Ouest et au Canada et très ponctuellement Amérique du Sud.

### c) Objectifs et groupes cibles les plus importants

#### **« Credit-mobility » - étudiants cycle court**

- renforcer et améliorer leurs compétences techniques professionnelles (commerciales, marketing, communication, commerce international, négociation, informatique) dans un contexte international
- les doter d'une expérience linguistique, culturelle et managériale acquise en immersion totale dans l'environnement du pays d'accueil et la pratique d'une langue du travail distincte du français ;
- stimuler leur curiosité et leur capacité d'adaptation à des situations nouvelles ;
- renforcer leur esprit d'initiative, d'autonomie et leur confiance en eux
- de susciter l'intérêt pr des cultures différentes et partant, d'ancrer le sentiment d'appartenance à une communauté de citoyens, riche de ses diversités.

#### **Mobilité enseignant et personnel d'établissement :**

- enrichissement et actualisation des connaissances
- échanges de pratiques pédagogiques innovantes ; mise à disposition commune de nouveaux outils et méthodes pédagogiques
- renforcer la coopération avec nos partenaires : développer des activités intégrées (cours/modules)
- créer des synergies entre établissement mais aussi entre formations : création d'un réseau d'établissement
- accroître la dimension européenne voire au-delà, de notre système éducatif

*Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme*

Notre ambition est de conforter Le **lycée Jean Lurçat dans sa vocation internationale**, nous nous engageons donc à :

- **renforcer toutes actions de mobilité (« credit mobility »)** envers nos étudiants en formation de Bts (niveau 5 – cadre européen des certifications) et grâce à des **coopérations institutionnelles** avec nos homologues européens

- développer les mobilités études
- dynamiser les pratiques d'enseignements
- partager des méthodes pédagogiques innovantes
- opérer des transferts de connaissances

puis progressivement évoluer vers des **partenariats stratégiques multilatéraux** de plus longue durée.

- développer **les partenariats établissements/entreprises** à des fins de stages ou de formation du personnel, afin **d'améliorer les qualifications, l'employabilité, et l'esprit d'entreprise**

- **soutenir la mobilité du personnel de l'enseignement scolaire supérieur, professionnel à des fins de formation et/ou d'enseignement vers ou en provenance d'un pays de l'UE ou au-delà.**

- **contribuer à la transparence des certifications à l'échelle internationale en soutenant l'application du système de transfert de crédits (ECTS)**, en lui accordant plus de visibilité grâce **au Supplément au Diplôme** ; garantir un suivi de qualité de l'étudiant lors de sa formation en entreprise et reconnaître ses acquis professionnels grâce à **l'Europass Mobilité** mais aussi son niveau linguistique avec le **Passeport Langues Europass**

- et donc, de participer à **la modernisation du système éducatif français par la comparaison et l'enrichissement des différences culturelles**. Tendre ainsi à le rendre plus performant et attractif au-delà des frontières européennes

*Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignementsupérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.*

1/ augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs

La mobilité étudiante stage permet déjà aux étudiants de se confronter à des environnements de travail et des pratiques professionnelles différents de ceux qu'ils connaissent. Cette immersion professionnelle, développe des capacités de recul et d'analyse, et contribue à l'apprentissage du travail d'équipe et du management interculturel. Cette mobilité participe à leur construction personnelle et professionnelle et leur permettra d'appréhender plus sereinement de nouveau champ professionnel.

Par la mobilité études, ils accèdent à des modes de formation spécifiques qui, les obligent à une approche

conceptuelle ou technique exigeante et plus ouverte sur l'international. Outre l'acquisition de nouvelles compétences, savoirs et qualifications, cet enrichissement intellectuel développe leur adaptabilité. Quelque soit la nature de la mobilité, elle ne peut qu'améliorer leur employabilité, leur assurer une meilleure insertion dans le monde du travail. Elle peut même susciter des carrières à vocation internationale

2/ améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur-

Le programme « Erasmus pour tous » se veut transnational. La multiplication des échanges au sein de l'enseignement supérieur devrait travailler à sa modernisation.

La comparaison des systèmes éducatifs et la confrontation de méthodes pédagogiques, peuvent amener une réflexion critique mais constructive des pratiques pédagogiques. Ce « benchmarking » peut insuffler le goût de l'excellence, en générant des synergies positives autour de projets communs.

3/ relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale-

L'ouverture du programme à l'international peut apporter une nouvelle dimension à une collaboration hors union européenne, jusque-là basée sur un simple échange culturel, et, par là même, accroître l'attractivité de l'établissement et renforcer sa vocation internationale.

4/ faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises Et favoriser l'excellence et le développement régional

-A notre niveau (cursus court) il apparaît plus complexe d'analyser l'impact de cet axe du programme sur l'établissement. Si Le lien entre l'établissement, et son tissu économique environnemental est largement entretenu par le réseau académique, celui qui nous rapproche de la recherche se limite à la création de passerelles facilitant l'accès de nos étudiants au cursus universitaire. Mais il incitera à approfondir d'autre projet mobilisant plusieurs établissements souhaitant, par la mutualisation, améliorer la qualité de notre offre stagiaire aux attentes des entreprises européennes ou internationales.

5/ améliorer la gouvernance et le financement –

Sa simplification financière sera gage d'efficacité et qualité. Sa rationalisation peut être incitative, réduire les résistances, désinhiber les acteurs à se mobiliser sur un projet.